

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 1990

COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 mars 1990 à 18 heures à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Robert SCHWINT, Député-Maire.

Étaient présents : M. SCHWINT, M. de SURY, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. MILLE, M. PONÇOT, M. PINARD, Mme MADER, M. HUMBERT B., M. HIRSCH, M. RUEFF, M. BAUDIER, M. ANTONY, M. VUILLEMIN, M. FUSTER (jusqu'à 19 h 30), M. MATHIEU (à partir de 21 h 00), M. BARETJE, M. RÉGNIER, M. JEANNEROT, M. MEUNIER, M. LAGRANGE, M. FOUSSERET (jusqu'à 19 h 30 et à partir de 20 h 30), M. MAGNIN, Mme TETU, M. JUSSIAUX, Mme BULTOT, M. LIME, Mme DUFAY, M. FERRÉOL (jusqu'à 20 h 20), Mme KUNSTLER (à partir de 19 h 30), M. TISSOT, M. PIERLOT, M. JEANNIARD, M. LIEVREMONT, M. DAHOUI, M. GALLAT (jusqu'à 19 h 30), Mme CUENIN, Mlle ZILLI, M. ANGUENOT, M. RAGOT, M. TOURRAIN, M. JACQUEMIN, M. MOUROT (jusqu'à 19 h 30), M. GRAPPIN, Mme DUVERGET, M. SALOMON, M. TABOURNOT, M. NACHIN, Mme FOLSCHWEILLER.

Étaient absents : M. BOICHARD, M. FUSTER (à partir de 19 h 30), M. MATHIEU (jusqu'à 21 h 00), M. FOUSSERET (de 19 h 30 à 20 h 30), M. FERRÉOL (à partir de 20 h 20), Mme KUNSTLER (jusqu'à 19 h 30), M. GALLAT (à partir de 19 h 30), Mme CHRISTELLE, M. MOUROT (à partir de 19 h 30), M. MAILLARD, M. HUMBERT J.F., M. BAS, M. VIALATTE, M. ROUSSEAUX.

Secrétaire : M. RAGOT.

Procurations de vote :

Mandants : M. BOICHARD, M. FUSTER (à partir de 19 h 30), M. MATHIEU (jusqu'à 21 h), M. FOUSSERET (à partir de 19 h 30), M. FERRÉOL (à partir de 20 h 20), Mme KUNSTLER (jusqu'à 19 h 30), Mme CHRISTELLE, M. GALLAT (à partir de 19 h 30), M. MOUROT (à partir de 19 h 30), M. HUMBERT J.F., M. BAS, M. VIALATTE.

Mandataires : M. SCHWINT, BARETJE (à partir de 19 h 30), M. HIRSCH (jusqu'à 21 h), PINARD (jusqu'à 20 h 30), Mme TETU (à partir de 20 h 30), M. LIME (jusqu'à 19 h 30), M. TISSOT (à partir de 19 h 30), M. GALLAT, M. TABOURNOT, M. JACQUEMIN, M. TOURRAIN.

0/1) Rappel au règlement de M. TOURRAIN, Conseiller Municipal

M. TOURRAIN a fait un rappel au règlement portant sur le report à une date ultérieure de la séance de Conseil Municipal consacrée au développement économique de notre ville, suite à la démission de M. Jacques de SURY de son poste d'Adjoint Délégué aux Affaires Économiques.

1) Autorisation au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante – Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 122.20 du Code des Communes.

Adopté à l'unanimité.

2) Conseil Municipal :

a) Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la Ville de Besançon – Désignation d'un représentant de la Ville à l'Assemblée Générale.

M. TISSOT, Adjoint, a été désigné, à l'unanimité, pour siéger à ce poste.

b) Maison de Quartier de Rosemont – Saint-Ferjeux et Maison des Jeunes et de la Culture de Palente – Désignation des représentants de la Ville aux commissions paritaires de ces établissements.

Mme TETU et M. RAGOT ont été désignés, à l'unanimité, pour siéger à la Commission Paritaire de la Maison de Quartier Rosemont – Saint-Ferjeux.

Mmes CUENIN, DUFAY et M. BAUDIER ont été désignés, à l'unanimité, pour siéger à la Commission Paritaire de la M.J.C. de Besançon-Palente.

3) Garanties d'emprunts :

a) à la Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté pour le remboursement à hauteur de 50 % d'un prêt de 4 117 000 F auprès de la Caisse d'Épargne de Besançon, pour des travaux d'amélioration de logements locatifs à occupation sociale.

Adopté à l'unanimité.

b) à la Société Anonyme d'Économie Mixte de la Ville de Besançon pour le remboursement à hauteur de 50 % d'un prêt de 11 686 000 F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la réhabilitation de logements 77, 79, 81 rue Battant.

Adopté à l'unanimité.

c) à la Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la Ville de Besançon pour le remboursement d'un emprunt à 25 450 000 F auprès de la Caisse de Prêts aux Organismes d'HLM pour la construction de 81 logements collectifs locatifs ZAC de Planoise – Modification de la délibération du 17 septembre 1982.

Adopté à l'unanimité.

d) à la société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon pour le remboursement d'un emprunt de 1 800 000 F contracté auprès de la Caisse de Prêts aux Organismes d'HLM pour l'acquisition et l'aménagement de logements dans le secteur de Battant - Modification de la délibération du 3 décembre 1982

Adopté à l'unanimité.

e) à l'Office Public Municipal d'HLM de Besançon pour le remboursement d'un emprunt à 7 300 000 F auprès de la Caisse de Prêts aux Organismes d'Habitations à Loyer Modéré pour la construction de logements rue des Frères Mercier – Modification de la délibération du 14 janvier 1983.

Adopté à l'unanimité.

f) à l'Association Protestante d'Action Sociale «Hospices Protestants» pour le remboursement d'un emprunt de 10 000 000 F auprès de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel pour la réalisation des travaux d'humanisation de l'établissement «La Retraite».

Adopté à l'unanimité.

4) Exercice 1990

a) Transferts de crédits

Adopté à l'unanimité.

b) Emploi du crédit pour dépenses imprévues.

Adopté à l'unanimité.

c) Ouvertures de crédits au budget supplémentaire

Adopté à l'unanimité.

5) I.E.N. Remboursement de TVA et remboursement anticipé d'un prêt contracté antérieurement.

Adopté à l'unanimité.

6) Cotes et produits irrécouvrables – Admission en non-valeurs

Adopté à l'unanimité.

7) Relèvement de tarifs, taxes et droits divers – Bibliothèques – Rectificatif

Adopté à l'unanimité.

8) Subventions :

a) **au Festival de Musique de Besançon et de Franche-Comté** – Acompte de 200 000 F sur la subvention 1990.

Adopté à l'unanimité.

b) **aux Unions locales de Syndicats**, à l'unanimité :

FEN	8 450 F
CNCRSF	7 970 F
CGT	43 200 F
CGT - FO	42 290 F
CFDT	46 460 F
CFTC	28 660 F
CGC	27 830 F

c) **à l'Institut de Promotion Commerciale de l'Horlogerie – Bijouterie – Joaillerie – Orfèvrerie (H.B.J.O.)**, à l'unanimité :

50 000 F.

d) **à l'ACEREP pour l'APP Lieu-Ressources**, à l'unanimité :

214 000 F.

e) **à la Mission Locale** pour faire face au développement de ses activités :

Subvention au titre de 1990 : 438 000 F.

150 000 F ayant été versés le 15 janvier 1990, le solde, soit 288 000 F sera versé le 1^{er} mai prochain, conformément à la convention du 18 décembre 1989.

Adopté à l'unanimité.

f) **à l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques**, à l'unanimité :

20 000 F pour une mission d'études d'élèves de 3^{ème} année de l'ENSMM au Japon.

g) **à l'Association Armée Recherche Économie Science (A.R.E.S.)**, à la majorité (5 contre et 2 abstentions).

20 000 F pour la participation d'industriels bisontins au salon de l'armement terrestre, du 25 au 30 juin à SATORY.

9) Réaffectations de subventions

a) Musée Classé de Besançon – Section Beaux-Arts – Archéologie et Histoire

- ⇒ pour l'organisation d'une exposition sur l'archéologie,
- ⇒ pour l'acquisition et la restauration de peintures,
- ⇒ pour le programme de recherche du Musée du Temps.

Ont été réaffectées, à l'unanimité, les subventions suivantes :

- 40 060 F de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- 50 000 F du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées.
- 13 935 F de la Direction des Musées de France.
- 100 000 F de la Région.
- 200 000 F du Ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.

b) Bibliothèques – pour l'acquisition et la restauration d'ouvrages

Ont été réaffectées, à l'unanimité, les subventions suivantes :

- 70 685 F du Centre National des Lettres.
- 22 300 F du Ministère de la Culture, Direction du Livre.

c) Service Culturel

A été réaffectée, à l'unanimité, la subvention de 10 000 F accordée par l'Association des Conservateurs de Franche-Comté pour l'organisation du Salon International des Musées et Expositions qui s'est tenu en janvier 1990 au Grand Palais.

10) Dérogation au repos dominical

a. Demande du laboratoire d'analyses médicales POITOUX-COURTOT

Adopté à l'unanimité.

b. Demande de la SACEM

Adopté à l'unanimité.

11) Installations classées pour la protection de l'environnement – Exploitation par la Société SOMIRA sur la commune de Chalezeule, d'une installation de traitement de surface pour l'application de peinture.

Avis favorable du Conseil Municipal.

12) Hygiène-Santé – Convention de soutien et de coopération entre la Ville et l'INSERM.

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

13) Organisation Mondiale de la Santé – Adhésion de la Ville au réseau Villes Santé – OMS – Désignation du représentant de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

M. HIRSCH, Adjoint, a été désigné pour représenter la Ville au sein de ce réseau des villes-santé.

14) Office du Tourisme – Syndicat d'Initiative – Missions et locaux – Conventions avec la Ville de Besançon.

Adopté à l'unanimité.

15) Centre Pierre Bayle – Atelier audiovisuel – Renouvellement de matériels suite au sinistre du 8 septembre 1989 – Signature des marchés.

Adopté à l'unanimité.

16) Informatique – Équipements micro-informatique et bureautique – Signature des marchés.

Adopté à l'unanimité.

17) Centre de Secours et de Protection contre l'Incendie – Locaux annexes – 16, rue de Dole - Renouvellement du bail au profit de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

18) Citadelle – Parc Zoologique – Renouvellement de la concession de vente de glaces, confiseries et fruits exotiques – Adoption du cahier des charges.

Mise à prix fixée à 35 000 F.

Adopté à l'unanimité.

19) Palais Granvelle – Musée du Temps – Programme muséographique – Modification de la procédure de consultation – Indemnisation des candidats.

Adopté à l'unanimité.

20) Extension de la ZAC La Fayette – Projet de modification du périmètre – Lancement de la procédure de concertation préalable – Avance de trésorerie de 698 000 F à la S.E.D.D. pour acquisitions des terrains d'emprise de la zone.

Adopté à l'unanimité.

21) Z.A.C. de Planoise – Projet de modification du périmètre – Modification du PAZ – Lancement de la procédure de concertation préalable.

Adopté à l'unanimité.

22) Aménagement du secteur des Tilleroyes :

a) Acquisition par la Ville de Besançon des terrains à la S.M.C.I.

Adopté à l'unanimité.

b) Lancement de la concertation préalable au projet de Z.A.C. des Tilleroyes.

Adopté à l'unanimité.

23) Développement Social Urbain – Cité Brulard – Convention de quartier – Lancement du concours d'architectes.

Adopté à l'unanimité.

24) Voirie – Installation et entretien de feux tricolores sur la commune de Franois – Convention.

Adopté à l'unanimité.

25) Extension du stationnement payant :

- réorganisation du secteur Battant – Arènes,
- extension rues Lecourbe et Chifflet.

Adopté à la majorité, 2 Conseillers ayant voté contre.

26) Voirie – Marché de travaux de marquages sur chaussée, signalisation horizontale – Appels d'offres.

Montant des crédits affectés à ces travaux : 250 000 F.

Adopté à l'unanimité.

27) Voirie – Marchés annuels 1990 de revêtement de chaussées.

Montant des crédits affectés à ces travaux :

- 1 700 000 F pour les revêtements en enrobé.
- 1 000 000 F pour les travaux d'enduits superficiels.

Adopté à l'unanimité.

28) Sécurité routière – Contrats de programmes locaux avec l'État.

Adopté à la majorité (2 Conseillers ne prenant pas part au vote).

29) Service des Eaux – Programme de travaux 1990.

Adopté à l'unanimité.

30) Bilan des déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} décembre 1989 au 28 février 1990.

Dont acte.

31) Acquisitions immobilières :

- a) à M. BERGEON Michel – Chemin du Fort de Chaudanne.

Adopté à l'unanimité.

b) à M. HERBEIN Pierre – Chemin des Champs Nardin.

Adopté à l'unanimité.

c) à M. BOICHARD et Mme BULLE – Chemin de la Vosselle.

Adopté à l'unanimité.

d) à M. OUDOT Michel – Chemin des Dessus de Chailluz.

Adopté à l'unanimité.

e) à l'État – Délaissés de l'autoroute A36.

Adopté à l'unanimité.

f) à M. ARIU Raphaël – 2 bis, rue Oudet.

Adopté à l'unanimité.

g) à M. et Mme NICOT Henri et M. FRICOT Jean, pour l'E.N.S.M.M.

Adopté à l'unanimité.

32) Aliénations immobilières :

a) à M. PEAQUIN Robert – rue des Tamaris.

Adopté à l'unanimité.

b) à l'État – rue de Dole.

Adopté à l'unanimité.

c) **1.** à la S.C.I. Eloi Clerget – rue Edison.

Adopté à l'unanimité.

c) **2.** aliénation de terrain rue Edison – Remboursement d'emprunt.

Adopté à l'unanimité.

d) à l'État – Locaux occupés par l'U.F.R. des Sciences Médicales Pharmaceutiques dans l'ancien arsenal, place Saint-Jacques.

Adopté à l'unanimité.

33) Place de Coubertin – Dénominations.

A l'unanimité, il a été décidé :

- de maintenir le nom de Pierre de Coubertin aux deux placettes sises dans ce secteur,
- de donner le nom de Pierre de Coubertin à l'allée piétonnière et à son antenne.

34 - Domaine public – Désaffectation d'une partie du chemin reliant le chemin du Barlot au chemin des Planches.

Adopté à l'unanimité.

35 - Service Électricité – Programme éclairage public 1990.

Montant des crédits affectés à ce programme de rénovation et d'extension :
1 000 000 F.

Adopté à l'unanimité.

36 - Parc Automobile et Déchets :

a) Programme de renouvellement de véhicules et de matériels divers pour l'année 1990 pour les sommes de 4 940 000 F (budget principal), 330 000 F (budget Service des Eaux) et 1 088 490 F (budget Assainissement).

Adopté à l'unanimité.

b) Programme d'acquisition de conteneurs pour l'année 1990 pour un montant total de 450 000 F.

Adopté à l'unanimité.

37 - Assainissement – Station d'épuration de Port Douvot – Programme de travaux 1990.

Adopté à l'unanimité.

38 - Assainissement – Convention d'exploitation et d'entretien des réseaux d'assainissement de la commune de Chalezeule.

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

39 - Assainissement – Station d'épuration de Port Douvot – Travaux de métallerie – Demande de remise de pénalités.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de rejeter cette demande de remise de pénalités.

40 - Assainissement – Contrat d'agglomération avec l'Agence de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

Adopté à l'unanimité.

41 - Assainissement – Programme de travaux 1990 – extension du réseau (4 300 000 F) – opérations individualisées (6 200 000 F).

Adopté à l'unanimité.

42 - Centre Administratif Municipal – Restructuration de bureaux et circulations – Approbation du dossier d'exécution.

Adopté à l'unanimité.

43 - Actions de prévention sur le secteur de Montrapon – Construction d'ateliers polyvalents – Adoption du projet – Demandes de subventions.

Adopté à l'unanimité.

44 - Réseau d'Assainissement – Marché de branchements à l'égout pour l'année 1990 (600 000 F HT).

Adopté à l'unanimité.

45 - Développement social des quartiers – Cité de la Bouloie – Cheminements piétons et aires de jeux – Marchés de travaux.

Adopté à l'unanimité.

46 - 1 Suite à l'interpellation de M. NACHIN, Conseiller Municipal, sur la politique de la Municipalité à l'égard des Bibliothèques et des Maisons Pour Tous et de leurs personnels, M. le Député-Maire a rappelé les différentes réunions avec le personnel des bibliothèques en grève et il a précisé que l'Adjoint Délégué recevrait à nouveau les représentants de ce personnel le 27 mars.

Il a rappelé que la lecture publique est l'une des priorités du Conseil Municipal, et qu'à court, moyen et long terme, celui-ci essaiera de mettre en place les moyens qui correspondent à cette politique.

46 - 2 Enfin, M. l'Adjoint de SURY a exposé à l'Assemblée Communale, les raisons pour lesquelles il a décidé de démissionner de son poste d'Adjoint aux Affaires Économiques.

La séance est levée à 21 heures 25.

Hôtel de Ville, le 28 mars 1990

Le Député-Maire
Robert SCHWINT.

Vu pour être affiché,
Conformément à la loi,
Le 29 mars 1990
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint,